

# Charte de fonctionnement du groupe interdisciplinaire Phagothérapie GiPh

## Préambule

Le groupe interdisciplinaire dédié à la phagothérapie a été créé en 2023 à l'initiative du Réseau Bactériophage France ([www.phages.fr](http://www.phages.fr)) et de quatre sociétés savantes, à savoir la Société française de microbiologie (SFM), la Société de pathologies infectieuses de langue française (SPILF), la Société française de virologie (SFV) et la Société française de phytopathologie (SFP). Ce groupe est le fruit d'une initiative collective et collaborative.

Ce groupe est constitué d'un à deux membres représentant le réseau Bactériophage France et chacune des quatre sociétés savantes, SFM, SPILF, SFV et SFP. Ce groupe est animé d'un esprit d'ouverture et les sociétés savantes ou structures associatives travaillant avec ou sur la phagothérapie et souhaitant y participer sont invitées à y proposer jusqu'à deux représentantes ou représentants.

## Objectifs du groupe interdisciplinaire

Les objectifs sont :

1. de coordonner et proposer des réponses éclairées aux questions et sollicitations provenant des tutelles sanitaires, réglementaires, et scientifiques concernant la phagothérapie en santé humaine et vétérinaire mais également dans les domaines phytosanitaire et du biocontrôle,
2. de coordonner les réponses aux sollicitations et aux questions provenant des médias et du grand public concernant la phagothérapie dans ses différents domaines d'utilisation (humain, animal, végétal, agro-alimentaire, environnement),
3. de proposer des événements en lien avec la phagothérapie à destination des différentes communautés scientifiques, médicales et industrielles intéressées par ces sujets, mais aussi en direction du grand public pour mieux en appréhender les enjeux.

Ainsi, le groupe s'est doté d'une adresse de contact unique ([contact@phagothérapie.fr](mailto:contact@phagothérapie.fr)) afin de centraliser et traiter avec diligence les questions qui lui sont soumises. Toute demande sera suivie d'un accusé de réception précisant un délai de réponse. Les réponses émises seront argumentées après une analyse concertée des membres du groupe interdisciplinaire. Le cas

échéant, l'absence de consensus et les réserves éventuelles seront formulées, explicitées et dûment justifiées. Les [questions et les réponses](#) seront publiées sur le site Phages.fr (et publiées en miroir sur les sites des différentes sociétés savantes).

Pour atteindre au mieux ses objectifs, le groupe interdisciplinaire interagit avec différents acteurs qu'ils soient publics, privés ou de structures associatives. Des partenariats peuvent se développer uniquement dans le respect de l'intégrité professionnelle et scientifique, la transparence des liens d'intérêt et la lutte contre les pratiques d'influence. A cet effet le groupe interdisciplinaire a souhaité définir la présente charte de bonnes relations dans le strict respect des valeurs éthiques et des missions de chaque personne afin de garantir la qualité et la crédibilité scientifique des actions menées.

Les membres du groupe interdisciplinaire s'engagent à respecter les principes de collaboration décrits dans la présente charte.

## Organisation du groupe interdisciplinaire

### *Gouvernance*

Le groupe interdisciplinaire GiPh fonctionne de manière collégiale avec des prises de décision validées au consensus.

### *Fonctionnement*

- L'ensemble des personnes participant au GiPh peuvent être contactées au travers de l'adresse de contact unique [contact@phagothérapie.fr](mailto:contact@phagothérapie.fr)
- Le groupe interdisciplinaire GiPh se réunit en visioconférence au moins cinq fois par année calendaire. Les [comptes-rendus](#) des réunions seront disponibles sur le site Phages.fr
- Les [questions et les réponses](#) seront rendues publiques sur le site Phages.fr

### *Liens d'intérêts*

Les personnes participant au GiPh s'engagent à publier une déclaration publique d'intérêts et à les mettre à jour annuellement. Elles s'engagent à renoncer à participer aux discussions et décisions du groupe sur les sujets pour lesquels elles ont un lien d'intérêt. Les [déclarations publiques d'intérêts](#) seront disponibles sur le site Phages.fr